

Le gouvernement encourt 3 ans d'emprisonnement.

SUD-santé 4068

En vertu de l'article 222-13 du code pénal, les violences commises sur des personnes chargées d'une mission de service public, ainsi que sur des professionnels de santé.

Art: 433-3 du code pénal, est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende, la menace de commettre un délit contre toute personne chargée d'une mission de service public, professionnel de santé.

Le gouvernement est pris en plein flag, les délits sont caractérisés. Les faits sont d'une violence inouïe. La souffrance est devenue le quotidien des personnels de santé, quel que soit le secteur (Technique, administratif, soin). Les salaires des fonctionnaires, particulièrement en début de carrière, ne permettent pas de vivre décemment, les salaires de fin de carrière sont loin de subvenir aux besoins d'une personne (nombre d'entre nous, ne sont pas loin du seuil de pauvreté) les jeunes sont exploités, passage contractuel oblige, les concours ont disparus, les remplacements sont devenus inexistantes, les arrêts maladies sont en hausse. La perspective d'une carrière heureuse: évanouie.

En 2 mois de temps, les mauvaises nouvelles continuent de tomber. Les chiffres alarmants du début d'année sont à l'inflation. 200 millions de déficit pour l'année 2017, **le croirez-vous** : Pas assez d'activité. Verdict suppression de 600 postes, **et vlan prends toi ça dans la tête**, on avait prévenu que les années précédentes avaient été terribles, l'année 2018 : **ça va être l'enfer**.

Comprenez-vous, la France est endettée, les services publics ne sont pas rentables, les fonctionnaires nous coûtent cher, ce n'est pas notre faute, c'est la faute des gouvernements précédents, mais il faut en passer par là. Stop à vous gouvernements maltraitants!!! Arrêtez de vous foutre de nous, en louant l'exemplarité des personnels de santé, pendant les épidémies, pendant les attentats. Quelle récompense à la clef, merner plus, souffrir plus, donner encore donner, l'attentat c'est vous qui le commettez, sur nos jours de repos, sur nos payes, nos retraites, nos promotions, **notre santé, notre avenir, nos espoirs, notre futur**.

Vous ruinez nos vies. Les faits sont donc très graves.

SUD vous condamne à 3 ans de prison, vous condamne à revenir sur vos décisions assassines, à prendre l'argent dans la poche des spéculateurs du CAC 40, dans celles des groupes pharmaceutiques, des EHPADS privées qui spéculent sur la santé des personnes âgées et bien d'autres affameurs qui ne payent pas leurs impôts.

Vous condamne, c'est sûr que ça va vous faire mal au ventre vous les défenseurs des riches : NOUS RENDRE HEUREUX. Ça arracherait les tripes d'un politicien que de dire qu'il a pour programme de rendre un fonctionnaire : heureux. Et d'augmenter les budgets alloués aux hôpitaux et aux services publics.

28 février 2018